

## EDITORIAL

## UNE PRUDENTE EUPHORIE

Les sources de satisfaction n'ont pas manqué ce début d'année 2013. Le plébiscite de l'initiative Minder (voir page 8) rééquilibre la balance des pouvoirs en faveur des actionnaires. Sur la lancée, les rémunérations au sommet de Julius Baer et d'Actelion sont refusées en assemblée générale (voir page 8). Un vent nouveau s'est levé.

## Une large validation

La démarche d'ACTARES, et avant elle celles de CANES et de l'Association des actionnaires critiques d'UBS (Lettre d'information 20), longtemps exotique et marginale, jouit désormais d'une légitimation forte, une véritable lame de fond.

Dans notre système capitaliste, les actionnaires sont responsables de leurs investissements et doivent faire valoir leur volonté. Par conséquent, les organes dirigeants des entreprises ne disposent pas du pouvoir absolu et doivent rendre des comptes. Cette manière de voir, expliquée inlassablement année après année, n'est plus guère contestée. Une victoire fondamentale au plan des idées qui ne

doit pas être sous-estimée: c'est bien un changement de paradigme qui a eu lieu.

## Ne pas relâcher l'effort

Le pouvoir économique deviendra-t-il forcément plus respectueux de l'environnement, des droits humains

et de la justice sociale? Impossible d'en donner la garantie. La démocratie n'a en effet pas aboli les guerres et la mauvaise gouvernance d'un coup de baguette magique. Mais elle les a considérablement réduites, améliorant du même coup le sort de populations entières.

De même, la vigilance et la pression des actionnaires conduira les conseils d'ad-

ministration, qui les représentent – ne l'oublions jamais –, à faire preuve de prudence et de modération. Les grands éclats, les revirements spectaculaires, resteront probablement l'exception. La routine guettant toujours, l'action d'ACTARES restera nécessaire, peut-être plus encore qu'aujourd'hui, pour ne pas retomber dans les travers du passé.



## SOMMAIRE

EDITORIAL: UNE PRUDENTE EUPHORIE	1	RÉSEAU: PAGE OUVERTE À SWISSAID	9
UBS, CREDIT SUISSE ET LE CLIMAT	2	ENTRETIEN: JACQUES-ANDRÉ SCHNEIDER	10
SYNGENTA SE REFUSE À LA TRANSPARENCE	3	NOTE DE LECTURE: SE DÉLASSER EN LISANT	
RÉPONSES ÉVASIVES CHEZ HOLCIM	4	UN RAPPORT ANNUEL	11
SWISS RE, TOP – ZURICH INSURANCE, FLOP	5	LE CANTON DE GENÈVE SOUTIENT ACTARES	11
NOVARTIS ET LE DÉPART FRACASSANT DE VASELLA	6	HUMEUR: LE VOTE INTERNET OBSTACLE	
PAUSE-CAFÉ CHEZ NESTLÉ	7	À LA DÉLÉGATION	11
ACTION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE CIBA	7	ASSEMBLÉE DES MEMBRES D'ACTARES	12
ET LE PRINTEMPS DES FEMMES?	8	LES FEMMES DOIVENT DIRE, «J'EN SUIS CAPABLE!»	12
TRIOMPHE DE L'INITIATIVE MINDER	8	IMPRESSUM	12

## UBS, CREDIT SUISSE ET LE CLIMAT

Malgré la forte indignation causée à UBS par les scandales récurrents, des bonus toujours élevés et une perte annuelle de 2012, ACTARES est restée fidèle chez les deux grandes banques au thème du changement climatique. Un accompagnant d'ACTARES, venant des USA, s'est exprimé en outre sur les aspects destructeurs de l'exploitation minière du charbon.

Deux études menées par Credit Suisse (CS) avec le WWF portent sur le rôle des banques vers une économie pauvre en émissions de CO<sub>2</sub>. Cette avancée est louable. Mais la transposition au-delà du secteur de l'immobilier se fait attendre. La «neutralité» relative aux gaz à effet de serre dont CS est si fière ne concerne, hélas, jusqu'à maintenant que la consommation d'énergie, d'eau et de papier dans les locaux administratifs.

### Qu'en est-il du cœur des affaires de CS?

L'essentiel des impacts climatiques de la banque, par exemple ses engagements dans des énergies dommageables pour le climat, ne sont pas pris en compte. Pire encore: CS ne dispose d'aucune donnée systématique sur ses engagements dans les mines et centrales à charbon, sur l'exploitation du pétrole ou du gaz, ni sur d'autres énergies non-renouvelables. Sans ces informations, une véritable politique climatique est vouée à l'échec. ACTARES demande à CS d'accélérer la création des données nécessaires pour étendre sa politique climatique, exemplaire à l'interne, à l'ensemble de ses activités. La banque doit informer régulièrement sur les progrès réalisés. Les réponses données lors de l'assemblée générale (AG) ont été très vagues et non-contraignantes.

### UBS comme firme à scandales

ACTARES n'a pas pu éviter, à l'AG d'UBS, de s'exprimer sur la cascade des scandales de l'an passé. Certains concernent des pratiques dans la conduite des affaires assez récentes. Le conseil d'administration (CA) ne peut donc se décharger de sa responsabilité sur l'ancienne direction. Pour ces scandales, et les procédures juridiques qui en ont résulté, des milliards ont déjà été réglés ou sont provisionnés pour des paiements futurs. A la charge de qui? Au final, aux dépens des actionnaires.

Quant aux rémunérations, aucun changement fondamental ne semble avoir été entrepris. On note toujours des primes à l'engagement se chiffrant en millions et des rémunérations heurtant tout bon sens, une année où les pertes se chiffrent en milliards!

### UBS à la pointe?

ACTARES a reproché à UBS une grave lacune dans sa politique climatique, laissant entièrement de côté les activités propres de la banque. Depuis lors, des plans ambitieux ont été établis pour étendre les critères à l'ensemble des activités de la banque. Il faudrait un délai de quelques années pour analyser tous les secteurs d'activité quant à leur efficacité climatique et pour procéder aux restructurations correspondantes. De la sorte serait réalisée une ancienne exigence d'ACTARES. Les objectifs valables jusqu'à présent pour le fonctionnement interne doivent être généralisés (voir encadré).

### Les plans ambitieux d'UBS

Au centre de sa stratégie, on trouve: la protection d'UBS et de sa clientèle des risques climatiques, le financement de la transition vers une économie à faible production de CO<sub>2</sub>, la recherche et la production de rapports sur les progrès effectués. Des produits jusque-là de niche doivent être intégrés au cœur des affaires. En priorité, les impacts sur le climat du portefeuille immobilier mondial seront réduits, selon la banque.

Il n'est pas aisé d'analyser l'activité principale d'une banque quant à son efficacité climatique. Dans la plupart des cas, les informations sur les données et les méthodes manquent pour évaluer l'impact d'un engagement financier sur le climat. UBS commence à prendre part aux recherches en cours depuis quelques années, par exemple en collaborant avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, UNEP FI. Des résultats devraient être disponibles dans un délai de deux ans environ. Des expériences pilotes doivent être effectuées cette année. L'objectif de la division durabilité d'UBS est de fixer, d'ici à fin 2013, des objectifs quantitatifs pour 2014 et pour le futur.

ACTARES est impatiente de voir si des objectifs ambitieux et soutenus sans réserve par la direction au plus haut niveau peuvent être formulés.



*Un petit cimetière à l'accès réglementé*

### Communication publique

ACTARES a demandé aux deux banques, de faire savoir quelles sont leurs constats et leurs vues sur l'urgence d'agir à propos du climat, y compris par du lobbying politique. Les réponses données lors de l'AG ont aussi été vagues que non-contraignantes.

### Une exploitation destructrice du charbon

Pour l'extraction à ciel ouvert du charbon par la méthode du «Moutaintop Removal» (MTR), des sommets de montagne sont décapités. Dans la région des Appalaches (USA), la plus touchée, des vallées sont comblées par des déblais, provoquant la retenue et la pollution des rivières, détruisant des écosystèmes. Représentant des populations concernées, Paul Corbit Brown a accompagné ACTARES aux AG d'UBS et de CS pour évoquer cette dévastation. UBS et CS ont certes affirmé qu'elles ne finançaient plus directement de telles méthodes d'extraction. Mais elles continuent de soutenir des entreprises qui font, entre autres, usage d'une telle pratique. ACTARES aimerait savoir comment les banques justifient cette manière d'agir.

### Trop de bonus, pas assez de femmes aux CA

ACTARES a refusé les rapports de rémunérations présentés par les deux grandes banques, car les montants attribués dépassent de loin une mesure acceptable. ACTARES a également refusé la candidature d'un homme au CA de chaque banque, car la participation féminine en aurait été péjorée. A CS, elles ne sont que 2 sur 12 maintenant, 3 sur 13 chez UBS.

## SYNGENTA SE REFUSE À LA TRANSPARENCE

**Les prises de position de Syngenta sur les études critiquant ses produits et leur utilisation répondent à un schéma simple: le dénigrement. Sur les faits constatés, Syngenta est avare d'informations.**

Cette année, Syngenta n'a pas mis la transparence en avant. Les arguments et les études sur des produits dangereux sont systématiquement et globalement dénigrés, sans réelle argumentation. Aussi bien les atteintes aux droits humains par l'utilisation du paraquat que le lien entre la mort des abeilles et les insecticides sont contestés par l'entreprise.

### Paraquat et atteintes aux droits humains

Le rapport du Centre européen pour les droits humains et constitutionnels (ECCHR) de décembre 2011 affirme que l'utilisation du paraquat, un herbicide à large spectre, par du personnel mal formé et mal équipé dans les pays en développement lèse des droits humains et que Syngenta y aurait sa part de responsabilité. Syngenta a voulu réfuter cette critique dans un rapport externe. Ses résultats ne sont pas

connus pour l'heure, et la demande d'ACTARES lors de l'assemblée générale (AG) 2013 de le rendre public a été refusée.

### Mort des abeilles due aux pesticides

Quant à la co-responsabilité d'insecticides comme le thiamethoxam dans la mort des abeilles, Syngenta conteste aussi les conclusions des études mais sans s'appuyer sur des faits. La communauté scientifique est pourtant unie pour affirmer que, parmi différents facteurs, les nouveaux insecticides contribuent à la mort des abeilles. Ce constat a mené l'UE à décréter un moratoire de deux ans, auquel la Suisse s'est jointe, pour trois pesticides nuisibles aux abeilles, dont le thiamethoxam de Syngenta.

■ Rapport du ECCHR (anglais): <http://tinyurl.com/o9rkzr3>

## RÉPONSES ÉVASIVES CHEZ HOLCIM

Thèmes principaux abordés par ACTARES cette année: les problèmes des intérimaires en Inde ainsi que les licenciements dans le cadre d'un programme d'économies. Aussi bien par courrier que lors de l'assemblée générale, ACTARES n'a obtenu que des réponses très incomplètes. A saluer, en revanche, la présentation de deux candidatures féminines au conseil d'administration et leur élection.

Se basant sur la conversation très instructive et ouverte avec le CEO Bernard Fontana en septembre dernier (Lettre d'information 26), ACTARES s'attendait, de la part d'Holcim, à des réponses précises et complètes à ses questions. Les informations transmises ont été malheureusement décevantes.

### Conflit avec la population au Guatemala

Le problème au Guatemala a été résolu par Holcim en cédant sa participation minoritaire au propriétaire majoritaire. Pour la population, objet de menaces et de tracasseries, jamais consultée sur un projet de cimenterie et de carrière, rien n'est résolu. Dommage qu'une meilleure solution n'ait pu être trouvée (Lettre d'information 25).

### Intérimaires de longue durée en Inde

En préparation de l'assemblée générale (AG), ACTARES a envoyé par écrit des questions détaillées sur la situation actuelle (voir encadré). Au lieu d'y répondre, Holcim a souligné sa disponibilité pour la poursuite du dialogue. Quelques informations écrites ont été communiquées à la suite d'une demande réitérée. Lors de l'AG, les réponses ont été peu instructives. La situation ne progresse que fort peu.

### Un management local indocile?

Dans le passé, le management local indien s'est montré peu enclin au dialogue. Ainsi, un représentant syndical a été emprisonné sur la base d'une accusation montée de toutes pièces et détenu plusieurs mois sans jugement. Après un accident en janvier, qui a causé la mort de cinq personnes, la direction de l'entreprise n'a pas voulu entendre parler d'une commission d'enquête. Le jour même de l'AG, une photographe suisse qui travaillait en dehors du site a été menacée par un agent de sécurité, manifestement prêt à faire usage de violence et son accompagnateur indien roué de coups. Lorsque ces deux personnes ont voulu porter plainte au poste de police local, Holcim a aussitôt déposé une contre-plainte.

### Programme d'économies et licenciements

De nombreux licenciements sont liés au programme d'économies joliment intitulé „Holcim Leadership Journey“, annoncé en 2011. Une manifestation d'employées et employés italiens s'est déroulée avant l'assemblée. A l'AG, deux représentants, l'une belge, l'autre allemand, se sont plaints que le programme d'économies repose avant tout sur une réduction des places de travail.

■ Lettres d'information: [www.actares.ch](http://www.actares.ch) > Actualités

### Situation chez Holcim en Inde

Sur le site de Jamul, dans l'Etat indien du Chattisgarh, des travailleuses et des travailleurs temporaires (contract workers) sont sous contrat depuis de nombreuses années, bien que cela soit jugé illégal par les tribunaux indiens. Ce problème se posait déjà lors de l'achat par Holcim en 2005. Le personnel intérimaire en place devait être repris suite à une promesse faite aux communautés locales lors de la construction de la fabrique. En réalité ces personnes sont surnuméraires. Des lieux de production ailleurs s'en sortiraient avec beaucoup moins de personnel.

Des tentatives sérieuses de résolution du problème n'ont été envisagées que récemment. Ainsi, le nombre de ces travailleuses et travailleurs temporaires sera abaissé de 10 à 15% par an. Ce processus sera accompagné de mesures de formation et perfectionnement, pour qu'ils puissent assumer des emplois locaux. Parallèlement, les personnes qui restent chez Holcim doivent suivre une formation sur le site. De nouveaux postes de travail pourraient être créés avec l'augmentation prévue des capacités de production.

## SWISS RE, TOP – ZURICH INSURANCE, FLOP

Dans les assurances, le thème principal reste pour ACTARES le changement climatique. Chez Swiss Re, on reconnaît la nécessité d'agir et on se mobilise sérieusement; chez Zurich, si la prise de conscience commence aussi, ni la mise en application, ni l'intérêt de la direction ne sont perceptibles.

Les assurances sont confrontées dans leurs activités aux risques induits par le changement climatique et pourraient, avec leurs gros volumes d'investissements, fournir une contribution de poids pour une amélioration. Il serait efficace de lier les incitations dans le système de rémunérations avec l'atteinte des objectifs relatifs au climat. Ce qui n'a pas encore été pris en considération jusqu'à maintenant.



*R. Meyer, président d'ACTARES, à l'AG de Zurich*

### Swiss Re au top

Swiss Re attache une haute valeur à la durabilité. Comparaison faite avec des concurrents de la branche financière, l'entreprise se profile fort bien. Son engagement est important à l'interne mais aussi dans l'amélioration des standards internationaux pour l'ensemble de la branche. Le reporting est impressionnant et crédible. Dans les évaluations et ratings de durabilité, Swiss Re se situe la plupart du temps dans les premiers rangs.

### Zurich Insurance Group, un flop

En 2011, le conseil d'administration (CA) et la direction de Zurich ont révisé leur stratégie de responsabilité d'entreprise, contenant aussi des aspects liés au climat. Jusqu'ici, la stratégie climatique ne va guère au-delà de déclarations d'intentions. Aucun des objectifs n'est communiqué. Pour le «Carbon Disclosure Project» – l'enquête mondiale annuelle sur les émissions de CO<sub>2</sub> des grandes entreprises – Zurich refuse de rendre ses données 2012 publiques. Voilà qui en dit long!

### Légère avance dans l'immobilier

Chaque compagnie d'assurances a investi des montants importants dans l'immobilier. L'assainissement de ces immeubles afin de diminuer massivement leur impact sur le climat paraît être la voie la plus simple et aussi la plus profitable. Aussi bien chez Swiss Re que chez Zurich, des initiatives de ce type sont en cours. Pour les nouvelles constructions et les rénovations, des critères stricts sont appliqués.

### Effets de serre des investissements

Swiss Re et Zurich doivent investir, sans risque, les sommes importantes provenant des primes qu'elles encaissent. L'orientation de ces investissements vers une économie émettant peu de CO<sub>2</sub> aurait un important effet multiplicateur. Les deux compagnies n'en sont pourtant qu'au stade de l'analyse de leurs portefeuilles respectifs. Des objectifs de réduction clairs manquent. ACTARES a lancé une enquête sur ce thème dans les grandes sociétés d'assurances suisses.

### Communication

Les assurances sont d'accord: il est nécessaire d'agir face au changement climatique. En pratique, rien pourtant n'est donné à voir ou à entendre dans le public. Ce n'est pas non plus un thème de communication avec les actionnaires et les associations économiques. ACTARES demande que Swiss Re et Zurich fassent connaître largement leurs convictions, sans oublier le lobbying en politique.

### Réjouissant: plus de femmes dans les CA

Aussi bien chez Swiss Re qu'à la Zurich, il est devenu évident que se priver d'une moitié de l'intelligence humaine n'a aucun sens. Cette année, dans ces deux sociétés, une femme a été élue au conseil d'administration. La preuve est faite que des femmes compétentes peuvent être trouvées si on le veut bien. Mais l'objectif d'une représentation adéquate n'est encore de loin pas atteint.

■ Rapport du Carbon Disclosure Project:  
<http://tinyurl.com/mpkcv3f>



## NOVARTIS ET LE DÉPART FRACASSANT DE VASELLA

Chez Novartis, le départ de Daniel Vasella a eu des remous inhabituels. Son indemnité de 72 millions a confirmé, une ultime fois, qu'il avait perdu tout sens de la mesure. D'autres thèmes, comme les suites du projet de fermeture du site de production de Prangins, sont passés au second plan.

En même temps que le retrait de Daniel Vasella une clause de non-concurrence, non chiffrée était annoncée. Ce secret, contraire à toute bonne gestion d'entreprise, a été levé à temps avant l'assemblée générale (AG), suite à une fuite causant un vif intérêt des médias.

### 72 millions, la clause de non-concurrence

Daniel Vasella ne devait pas toucher jusqu'à 6 millions par an, comme on l'avait supposé, mais 12 millions, et sur une durée de 6 ans! L'extravagance des rémunérations a atteint son summum. L'indignation a gagné tous les milieux. Même la NZZ (éd. du 20.2.13) a cloué au pilori le conseil d'administration (CA) de Novartis! ACTARES a exigé une totale transparence.



Sarcasmes pour Daniel Vasella

### Des regrets avancés, mais pas d'analyse

L'annonce de l'annulation du contrat à 72 millions et l'aveu de Daniel Vasella, en début d'AG, qu'il avait commis une erreur, ont permis un déroulement de cette dernière sans incident. Ce n'est pourtant qu'à la suite d'une nouvelle question qu'ont été précisées deux choses: le contrat allait être renégocié et une information serait donnée en temps utile. Il était évident que le retrait ne résultait pas d'une prise de conscience convaincue. Ulrich Lehner, co-inventeur du contrat et membre du comité de rémunérations a annoncé, juste après «l'aveu», que le CA était heureux que Daniel Vasella ait pu commettre ce type de «faute».

### ACTARES refuse la décharge

La tentative de tenir secret l'accord sur les 72 millions le démontre: le CA était conscient qu'il était totalement disproportionné. Malgré ce retrait, le CA doit assumer la totale responsabilité de cette manœuvre qui a échoué. ACTARES a donc recommandé de refuser

la décharge et exprimé le souhait que le CA retrouve en son sein une diversité d'opinions.

### Passés au second plan dans le tumulte

Dans toute cette excitation autour des rémunérations, on en oublie la marche de l'entreprise. Des objets importants devraient être mis en discussion lors de l'AG. Par exemple les projets concernant le site de Prangins (voir encadré) ou la mauvaise pratique, épinglée par l'UE, consistant à payer un producteur de génériques pour qu'il retarde la mise sur le marché d'un produit, afin que le médicament original puisse être encore commercialisé avec profit.

■ Sur la pratique concernant les génériques:

<http://tinyurl.com/ktpotej>

### Poker menteur à Prangins

Novartis démontre une belle souplesse mentale. En 2011, la multinationale annonçait la fermeture de son site de Prangins (Lettre d'information 24). La réalité des chiffres ne laissait pas d'autre issue, fut-il répondu aux nombreuses critiques. Mais l'empressement des autorités et les aménagements qu'elles surent offrir firent revenir l'entreprise sur sa décision (Lettre d'information 25).

En avril 2013, ce sont carrément 150 millions de francs que Novartis prévoit d'investir sur le site de Prangins, communication en grande pompe à la clé. Un soulagement pour le personnel et pour la place industrielle suisse.

Un goût bizarre demeure pourtant. Comment la société a-t-elle pu à ce point se tromper en 2011? Peut-on se fier à ses dirigeants, pourtant parmi les mieux payés du monde? Ou tout cela n'était-il qu'un poker menteur cynique, destiné à extorquer des avantages aux collectivités publiques?

Aucune des deux alternatives ne rassure vraiment.

■ Communiqué de presse de Novartis:

<http://tinyurl.com/na9c54y>

## PAUSE-CAFÉ CHEZ NESTLÉ

Pour la deuxième année consécutive, le rapport complet «Creating Shared Value» (CSV, Créer de la valeur partagée), document de plus de 300 pages, est disponible moins d'une semaine avant l'assemblée générale. Comment, dans ces conditions, préparer une intervention constructive?

Il semble pourtant que l'on peut constater un progrès dans l'éventail du reporting et des engagements nouveaux. L'analyse détaillée du rapport CSV, véritable socle de la politique de croissance partagée de Nestlé, sera conduite dans les semaines à venir. Un échange entre ACTARES et la firme suivra.

### Un «macchiato» d'efforts visibles

Suite à une demande d'ACTARES, Nestlé améliore sa politique de mise à disposition du procès-verbal d'assemblée générale pour les intervenantes et intervenants qui pourront désormais recevoir – cela reste à vérifier – la réponse à leur prise de parole.

### Tristes méthodes à l'assemblée générale

Mais les assemblées se suivent et se ressemblent: comment comprendre que certaines plaintes récur-

rentes et fondées qui se suivent, année après année, à la tribune ne rencontrent que des quolibets? Bien dommage que les efforts entrepris par Nestlé ne portent pas tous leurs fruits: l'entreprise gagne en transparence d'un côté et ses engagements, précis dans certains domaines, sont une nouveauté. Mais le dénigrement envers les critiques reste de mise. ACTARES ne peut que se réjouir des progrès tout en restant vigilante sur des sujets majeurs, notamment concernant les droits humains tels que le travail des enfants et les problèmes liés aux brevets sur les savoirs traditionnels. Un comportement à suivre donc de près par les actionnaires responsables.

■ Rapport CSV (anglais): [www.nestle.com/csv](http://www.nestle.com/csv)

## ACTION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE CIBA

La reprise de Ciba par BASF en 2008 continue à déployer ses effets néfastes. La suppression de 30% des emplois du site de Bâle provoque la réaction d'ACTARES et de ses homologues en Allemagne.

En 2010 déjà, ACTARES intervenait lors de l'Assemblée générale de BASF pour déplorer le démantèlement des places d'apprentissage au sein de l'ancienne Ciba (Lettre d'information 21).

### Démantèlement progressif

Depuis lors, le vent continue de souffler dans la même direction. En avril 2013, ce sont 350 emplois qui sont biffés sur le site de Bâle. Les motifs restent vagues et aucune clarté n'existe quant à l'avenir des personnes touchées et aux possibilités concrètes de reclassement au sein du groupe.

### Des explications

Lors de l'absorption de Ciba par BASF, ACTARES a acquis des actions de cette dernière, dans le but de continuer à représenter ses membres autour des enjeux de la chimie bâloise. Cette précaution se révèle bien utile. ACTARES a demandé par écrit des explica-

tions au Conseil d'administration de BASF et attend avec impatience sa prise de position.

### Soutien d'outre-Rhin

A peine les intentions de BASF connues, les griefs d'ACTARES étaient portés sur la place publique en Allemagne et relayés en assemblée générale. Ceci n'aurait pas été possible sans les excellentes relations développées avec l'organisation faïtière des actionnaires critiques de ce pays, à savoir le «Dachverband der Kritischen Aktionärinnen und Aktionäre». Dans un monde où l'économie est de plus en plus globalisée – que l'on se souvienne de la fermeture de Serono à Genève – il est essentiel que les bonnes volontés collaborent par-dessus les frontières.

■ Entrée Facebook: <http://tinyurl.com/nnwtbax>

■ [www.kritischeaktionare.de](http://www.kritischeaktionare.de)

## ET LE PRINTEMPS DES FEMMES?

Le refus des rémunérations de Julius Baer et Actelion constitue la surprise de la saison 2013. Si les médias parlent de «printemps des actionnaires», il faut s'en réjouir sans oublier les autres enjeux. La proportion de femmes dans les conseils d'administration du «Swiss Market Index» ne progresse que de 2%.

Comme chaque année, ACTARES a établi et publié en 2013 des recommandations de votes pour les 20 sociétés cotées au «Swiss Market Index» (SMI). ACTARES a voté «oui» à 155 des 237 propositions soumises aux actionnaires, soit 65,4%. Cette proportion est en hausse par rapport à l'année précédente. Les détails de ces positions de votes peuvent être consultés sur le site internet d'ACTARES, ou commandés au secrétariat.

### Avertissements sans frais?

Jamais une saison des assemblées générales (AG) n'aura autant enflammé les médias que celle de ce printemps. Prévisions, analyses et pronostics foison-

### Votes d'ACTARES du 01.06.2012 au 31.05 2013

	oui	non	abst.	total
Rapports, comptes	14	6	-	20
Rémunérations	3	16	-	19
Décharges organes	8	11	-	19
Utilisations bénéfice	24	5	-	29
Réélections cons. adm.	76	19	-	95
Élections cons. adm.	8	12	-	20
Réductions capital	1	1	-	2
Augmentations capital	5	4	-	3
Modifications statuts	2	-	-	2
Elections organe révision	13	8	-	21
Divers objets	1	-	-	1
Total	155	82	0	237

nerent, notamment autour d'UBS et de Credit Suisse. Le parachute doré abandonné par Daniel Vasella (voir page 6), puis le rejet des rémunérations de Julius Baer et d'Actelion firent sensation.

Comment expliquer cette mobilisation? Probablement s'agit-il d'une mise en garde de la part des actionnaires de poids: en 2014, lorsque les votes seront contraignants, les propositions soumises aux AG devront être mieux préparées. Le désaveu s'est visiblement porté sur les systèmes de rémunérations complexes et opaques et non pas sur les bonus trop généreux.

### Les femmes, parents pauvres des CA

Malgré l'élection de quelques administratrices, le printemps des actionnaires ne fut pas le printemps des femmes. Leur nombre augmente de 4 unités au sein des conseils d'administration (CA) des sociétés du SMI. Elles sont désormais 35 pour 182 hommes, occupant 16% des sièges contre 14% en 2012.

Aucun des 20 CA ne remplit les objectifs d'ACTARES: un tiers des sièges et au moins trois personnes pour chaque genre. Quatre femmes siègent bien au CA de Nestlé, trois chez UBS, Syngenta et Zurich Insurance Group, mais elles n'atteignent nulle part le tiers des postes. Et si Givaudan et Swatch Group comptent bien un tiers d'administratrices, elles ne sont que deux à chaque fois. Pas question de relâcher l'effort.

■ [www.actares.ch](http://www.actares.ch) > Positions de vote

## TRIOMPHE DE L'INITIATIVE MINDER

Le peuple suisse a massivement accepté l'initiative Minder à l'issue d'une campagne qui aura happé ACTARES. De nombreux points d'interrogation restent à clarifier avant son entrée en vigueur.

Après avoir soutenu la récolte de signatures, ACTARES fut l'une des premières organisations à se prononcer pour l'initiative Minder plutôt que pour le contre-projet des Chambres fédérales (Lettre d'information 26). De ce fait, les sollicitations des médias se sont multipliées tout au long de la campagne, de Suisse comme de l'étranger.

### Cohésion sociale mise à mal

Le 3 mars 2013, tous les cantons ont tranché en faveur de l'initiative, les majorités allant des 56,1% d'Obwald aux 77,1% du Jura. Avec des syndicats divisés, les partis nationaux de la droite parlementaire farouchement opposés au texte et les millions d'économiesuisse engagés dans le camp du «non», l'am-



pleur du résultat revêt une portée historique. Elle est à la mesure de la perte de contact et de confiance entre la population et les responsables d'entreprises. Autrement dit, l'économie a tellement malmené, en Suisse même, le volet social de la durabilité que la cohésion est rompue. La leçon sera-t-elle retenue?

#### Mise en œuvre à suivre

L'initiative populaire a une portée constitutionnelle. De nombreux détails restent donc à régler, des devoirs des caisses de pensions à la manière de réaliser

le vote électronique à distance (voir page 11). Si le travail déjà effectué par le Parlement n'est pas perdu, le délai d'une année imposé par l'initiative est ambitieux. La vigilance est plus que jamais de mise, afin d'éviter les bricolages bâclés et les dispositions pénalisantes pour les actionnaires à titre personnel. La saison des assemblées générales 2014 sera riche en nouveautés et surprises.

■ [www.remunerationsabusives.ch](http://www.remunerationsabusives.ch)

## RÉSEAU

### PAGE OUVERTE À SWISSAID

**Syngenta, groupe bâlois de l'agrochimie, obtient des brevets sur les piments, la roquette et les melons. L'œuvre d'entraide SWISSAID lutte contre cette politique de brevets qui crée un monopole sur les bases de l'alimentation.**

L'Office européen des brevets a accordé à Syngenta début mai un brevet sur un piment résistant à des parasites. Deux autres brevets sont annoncés sur des melons sans pépins et de la roquette au pollen stérile. De tels brevets sur des variétés cultivées traditionnellement assurent à Syngenta l'exclusivité d'utilisation de toutes les plantes possédant la qualité correspondante.

#### Brevets et concentration des marchés

Les brevets conduisent à la concentration des marchés: selon une étude cofinancée par SWISSAID, près de la moitié de toutes les variétés commercialisées de tomates, de brocolis et de piments sont issues de Syngenta et de Monsanto. SWISSAID s'engage, aux côtés d'organisations paysannes et environnementales, pour une interdiction de tels brevets sur des plantes conventionnelles, par une activité de lobbying et un travail de recherche et de relations publiques.

Cet engagement se poursuit dans des projets de développement dans neuf pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, notamment dans des projets d'agriculture biologique où l'on veille à utiliser des semences locales librement accessibles.

#### Génie génétique

L'engagement contre l'extension de la technologie génétique constitue un autre axe de travail de



*La moitié des variétés de piments est issue de Syngenta et Monsanto*

SWISSAID. Là aussi, Syngenta est souvent en ligne de mire.

#### Plus de transparence

L'association se mobilise pour plus de transparence dans les flux financiers entre les firmes actives dans les matières premières comme Glencore et Xstrata et les gouvernements des pays producteurs et soutient des projets qui prônent une juste répartition des revenus des matières premières dans quatre pays d'Afrique.

■ [www.swissaid.ch/fr/brevets](http://www.swissaid.ch/fr/brevets)

## ENTRETIEN

## JACQUES-ANDRÉ SCHNEIDER

Docteur en droit, avocat au barreau genevois, Jacques-André Schneider enseigne à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Auteur de nombreuses publications dans le domaine du droit social, de la prévoyance professionnelle et de la gestion de fortune institutionnelle, cet expert reconnu s'est engagé très tôt pour la responsabilité en matière d'investissements. Il sera l'hôte de l'assemblée des membres d'ACTARES (voir page 12).

*ACTARES: Les désaveux essuyés ce printemps par les conseils d'administration de Julius Baer et d'Actelion en assemblée générale sont-ils l'aboutissement d'une lente prise de conscience des actionnaires suisses ou faut-il en chercher l'explication ailleurs?*



Jacques-André Schneider: Il y a plusieurs raisons qui expliquent ce tournant. La question des rémunérations des cadres dirigeants des entreprises cotées est devenue récurrente après la crise boursière de 2002–2003. Mais la hausse a continué, les critiques n'ayant eu que peu d'écho même si l'initiative Minder a été lancée à cette époque. Il a fallu la

crise de 2008 pour que le tournant intervienne. La réprobation sociale de ces pratiques salariales s'est élargie. De nombreux investisseurs institutionnels ont fait, par ailleurs, le constat que la rémunération excessive et à court terme des dirigeants avait plus contribué à détruire les entreprises qu'autre chose, notamment dans le secteur bancaire.

*Aucune fronde d'actionnaires ne peut réussir sans appui venu de l'étranger, notamment du monde anglo-saxon. Vaut-il dès lors la peine de développer ici en Suisse une attitude critique?*

Evidemment que oui. La Suisse a un tissu d'entreprises très internationales auxquelles les actionnaires anglo-saxons portent un grand intérêt. Mais sans la présence de réseaux d'actionnaires critiques en Suisse, leur impact aurait sans doute été moindre ces dernières années. La votation sur l'initiative Minder a d'abord fait écho aux préoccupations des citoyennes et citoyens suisses, dont les actionnaires critiques.

*ACTARES, en tant qu'association, dispose de moyens limités. Son angle d'analyse est différent de celui d'institutions professionnelles et ses positions de votes s'en démarquent. Son travail serait-il plus utile s'il était plus consensuel? Ou encore plus radical?*

L'originalité des positions d'ACTARES et son positionnement proche des actionnaires individuels lui donnent un profil intéressant. Plus excentrée, ACTARES se démarque parfois par une critique plus forte. Mais la diversité des opinions enrichit. Cependant, dès que l'on agit en tant qu'actionnaire, il y a forcément reconnaissance implicite du fait de l'entreprise cotée et de son insertion dans un marché. Cela met une limite à la recherche d'autres approches telles que le mutualisme coopératif, l'entreprise sociale et solidaire, voire même – dans les termes de la radicalité classique – la nationalisation ou l'autogestion permanente.

*L'initiative Minder, comme l'aurait fait dans une moindre mesure le contre-projet, oblige les caisses de pensions à exercer leurs droits d'actionnaires. Une bonne chose, ou aurait-il été préférable de passer par une démarche volontaire?*

Le quasi 100% de l'électorat a voulu créer l'obligation légale de voter, dans l'intérêt des personnes assurées, par le oui à l'initiative ou à son contre-projet. Ce résultat a été grandement facilité par le fait que, depuis longtemps, de nombreuses institutions et personnes avaient déjà marqué leur volonté d'exercer activement leurs droits d'actionnaires en Suisse. De sorte que le lancement de l'initiative Minder et son contre-projet reposaient sur des pratiques déjà bien développées et surtout légitimes. Sans ces démarches volontaires préalables, le résultat aurait-il été le même? Ce n'est pas certain.

## NOTE DE LECTURE

### SE DÉLASSER EN LISANT UN RAPPORT ANNUEL

La plupart des entreprises renoncent désormais à distribuer d'office par la poste leur rapport annuel pesant à tous égards, ce qui est bon pour l'environnement; mais elles se contentent généralement d'afficher le document en pdf sur leur site web.

Geberit fait office de pionnier avec son rapport 2012 conçu d'emblée pour le web, avec ses animations, ses vidéos – et un humour certain. L'impression d'une entreprise, humaine, responsable, innovante et internationale, soucieuse de ses employées et employés et de l'environnement, l'infuse.

De quoi s'amuser pendant un voyage en train. Regardez par exemple les «Insights 2012» et le jeu de

lettres de la séquence d'ouverture de la vidéo au 19 juillet, ou le 31 août si décoiffant.

Toute différente, mais pas moins amusante, la lecture chez Swatch. La page de couverture, avec ses variations humoristiques sur les drapeaux des cantons, sous le titre «Geschäftsbericht 2012», annonce la couleur. Le sous-titre «Eimaligi Dialäkt-Usgaab» est encore plus clair. Pour le contenu, les chapitres sont rédigés dans les différents dialectes suisse-allemands. Evident: le thème de l'année, c'est «le Swiss Made»!

■ Rapport de Geberit (allemand): <http://tinyurl.com/l9obrkq>

■ Rapport de Swatch: <http://tinyurl.com/oeujs94>

## LE CANTON DE GENÈVE SOUTIENT ACTARES

Le Canton de Genève soutient cette année le travail d'ACTARES par un don de 25'000 frs. Il veut encourager ACTARES en particulier dans trois de ses engagements: le développement d'une méthodologie visant à définir l'empreinte écologique des investissements de la finance, l'augmentation de la part des femmes dans les conseils d'administration, et finalement, la poursuite d'un dialogue sur les stratégies durables des firmes, dialogue mené par ACTARES avec

les entreprises lors des assemblées générales et au cours de l'année.

Les contributions des cantons et des communes à ACTARES sont l'expression de leur sensibilisation aux dimensions sociales et écologiques de leurs investissements. Des communes de plus en plus nombreuses montrent, en devenant membres d'ACTARES, leur volonté de soutenir la vision d'une économie durable à plus long terme.

## HUMEUR

### LE VOTE INTERNET OBSTACLE À LA DÉLÉGATION

par Roby Tschopp

Dès l'année prochaine, les actionnaires devront avoir la possibilité de voter à distance par voie électronique, conformément à l'initiative Minder, acceptée en votation le 3 mars 2013. Certaines sociétés ont déjà accompli un pas dans ce sens, comme Adecco, Swiss Re, UBS ou Zurich.

Ce qui devait être une bonne nouvelle se révèle être une déception. Dans tous les cas étudiés, l'actionnaire qui s'inscrit pour le vote internet n'a plus la possibilité concrète de se faire représenter lors de l'assemblée

générale. Or, les membres d'ACTARES ont à cœur non seulement d'exercer leurs droits de votes, mais aussi de se faire entendre par le biais d'une prise de parole devant les autres actionnaires. Dans ces occasions, le nombre de personnes représentées contribue à donner tout son poids à l'intervention d'ACTARES.

Oubli ou volonté délibérée, une telle mise en place du vote électronique ne paraît respecter ni les dispositions légales, ni celles statutaires. Il n'est dès lors pas question d'accepter cet état de fait. Un dossier de plus pour ACTARES.

## ASSEMBLÉE DES MEMBRES D'ACTARES

Merci de réserver, d'ores et déjà, la date de la prochaine Assemblée des membres d'ACTARES:

**Jeudi, 3 octobre 2013, dès 15h00, à Genève  
Maison des Associations, Rue des Savoises 15**

L'assemblée statutaire sera suivie à 17h30 d'une conférence publique de **Maître Jacques-André Schneider**, docteur en droit, professeur à l'Université de Lausanne.

**Actionnaires responsables: affaire privée ou enjeu collectif?**

Le verre de l'amitié sera offert aux personnes présentes aux alentours de 19h30. Le Comité se réjouit d'ores et déjà des nombreuses rencontres personnelles qui ne manqueront pas d'avoir lieu à cette occasion.

L'invitation définitive avec l'ordre du jour ainsi que la documentation nécessaire parviendront aux membres en temps utile.

## LES FEMMES DOIVENT DIRE, «J'EN SUIS CAPABLE!»

Les femmes doivent dire: «j'en suis capable!», tel est le titre d'une interview de Monika Ribar, ancienne directrice de Panalpina, dans le Tages Anzeiger (éd. du 4.4.13). Il arrive encore à de nombreuses femmes de ne pas se sentir capable d'assumer des fonctions de cadre, dit-elle. Les hommes se préoccupent du montant de leur salaire, les femmes se demandent si elles seront à la hauteur de la tâche. Des conseils d'administration ont réalisé ces dernières années que les candidatures féminines doivent être recherchées activement. Les résultats se font jour peu à peu (voir page 8).

Aux appels d'ACTARES pour une collaboration bénévole, les hommes sont significativement plus nom-

breux à s'annoncer que les femmes. Il apparaît que les femmes se fixent la barre plus haut, qu'elles réfléchissent davantage au temps disponible pour ce nouvel engagement, et si ce ne sera pas au détriment d'une autre importante activité. Lorsqu'une femme se décide, on peut être quasiment sûr que sa contribution sera précieuse.

En ce sens, ACTARES se réjouit de recevoir de nombreuses propositions de collaboration de femmes (et d'hommes), par exemple dans des groupes de travail par entreprises ou par thèmes: talon@actares.ch.

## IMPRESSUM

### Lettre d'information n°27

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: S. de Rivaz, E. Deguemp, E. Dommen, A. Hauri, R. Meyer, J.-F. Rochat, R. Said, S. Schlegel-Bulloch, A. Stössel, R. Tschopp

Photos: P. Corbit Brown – www.paulcorbitbrown.com; CreativeCommons: Grisufighter/flickr.com – SWISSAID; Crimson – Fotolia.com; R. Meyer

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6004 Lucerne

Impression sur papier 100 % recyclé, Cyclus Offset

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement, et de la République et canton de Genève.

Cette lettre est distribuée aux membres d'ACTARES et à toute personne intéressée

## ADRESSES

### ACTARES

CP 161, CH-1211 Genève 8  
Tél. 022 733 35 60

CP, CH-3000 Berne 23  
Tél. 031 371 92 14

E-mail: info@actares.ch  
www.actares.ch

CCP: 17-443480-3